



ART et POÉSIE

SOCIÉTÉ DES POÈTES ET ARTISTES DE FRANCE

(S.P.A.F.)

Palmarès 2016 des Grands Prix Internationaux de Poésie

GRANDS PRIX ACCORDÉS SANS CANDIDATURE PRÉALABLE

Grand Prix International de Poésie Francophone

Prix sans candidature – Médaille offerte et diplôme remis par la Société des Poètes et Artistes de France et son Président-

(Nous rappelons aux candidats que le Grand Prix International de Littérature est **hors concours** pour tous les autres prix de la S.P.A.F.)

Ce grand prix est décerné cette année à **Marie-Josée CHRISTIEN**, poétesse, critique et collagiste, elle anime la revue *Spered Gouez/L'esprit sauvage* qu'elle a fondé à Carhaix en 1991. Elle a publié de nombreux recueils traduits en allemand, breton, bulgare, portugais et obtenu en 2009 le prix Xavier Grall créé en 2006 par le festival de la parole poétique de Quimperlé. Engagée dans une poésie profonde, contemplative dans laquelle le sacré et les interpellations métaphysiques surprennent par la simplicité et la sincérité du propos, il a semblé juste de rendre hommage, dans son propre terroir, à son apport à notre poésie contemporaine, bretonne dans ses sources culturelles et universelle dans son expression.

Grand Prix du Président de la S.P.A.F.

Prix décerné depuis 2010 par le Président de la S.P.A.F., créé par Abraham-Vincent VIGILANT, octroyé *sans candidature préalable*, soit pour un ouvrage sur base du service de presse adressé à la S.P.A.F., soit pour souligner des actes posés par le(s) lauréat(s) en défense et en valorisation de la poésie, épaulant en cela l'action menée par la S.P.A.F. depuis sa création.

Ce prix est doté par la Présidence de la S.P.A.F., qui en détermine le lauréat, avec l'accord du jury.

Le Grand Prix du Président de la S.P.A.F. n'est pas attribué en 2016.

PRIX DÉCERNÉS AVEC CANDIDATURE

Particularité de la remise des prix 2016. Pour éviter le risque de remise d'objets d'art ne correspondant pas aux goûts, besoins ou même possibilité de transport des candidats, il a été préféré d'attribuer des médailles frappées au nom des lauréats accompagnées du diplôme caractérisant de manière plus formelle et nominative l'attribution d'un prix. Cela ne sera pas répété dans le palmarès. Seules les récompenses pécuniaires y seront donc mentionnées.

Grand Prix Annuel de Poésie « Wilfrid Lucas »

- **Grand Prix 2016 :**

Nicole MÉTIVIER (54600 Villers-lès-Nancy) pour son recueil « Sens et non sens de la vie ». Remise d'un chèque de 125€

- **Premier Prix :**

Armand BÉMER (57530 Bazancourt) pour son recueil « Comme un vitrail de mots ».

- **Diplôme d'honneur**

Gérard MULLER (31750 Escalquens) pour son recueil « A la vie, à la mort ».

- **Diplôme d'honneur**

Nicole BARDIN-LAPORTE (54600 Villers-lès-Nancy) pour son recueil « Entre chien et loup ».

Grand Prix de Poésie Jenny Alpha et Noël-Henry Villard

- **Grand Prix 2016**

Marie-Claire MELCHIOR (69380 Dommartin) pour son recueil « Poèmes au clair de terre ». Remise d'un chèque de 125€

- **Diplôme d'honneur**

Remis en lieu et place de premier prix non cumulable avec le premier prix Wilfrid Lucas à Armand BÉMER pour son recueil « Comme un vitrail de mots ».

- **Deuxième Prix**

Roger JIMENEZ (63830 Durtol) pour son recueil « Les temps ensoleillés ».

Grand Prix de Poésie « Art et Poésie » (Ce prix biennal déjà été décerné en 2015 a été reconduit exceptionnellement en 2016)

- **Grand Prix 2016**

Françoise KERLEAU (86000 Poitiers) pour son recueil « Les étoiles de mai ». Remise d'un chèque de 125€

Grand Prix de Poésie « Mario Rigault »

Thème imposé : Le Val-de-Loire, cher au cœur de notre ami disparu ou, de manière plus générale, le terroir.

- **Grand Prix 2016**

Didier BOUROTTE (75018 Paris) pour son poème « Moustiers-Sainte-Marie... aux faïenciers du soleil... ».

- **Premier Prix**

Yves ROUSSEAU (49100 Angers) pour son poème « Sur la levée de mes rêves ».

- **Diplôme d'honneur**

Alice DEVERRE (86000 Poitiers) pour son poème « Le vieux moulin ».

- **Diplôme d'honneur**

Hélène DAGRENAT (57950 Montigny-lès-Metz) pour son poème « Lorraine ».

Grand Prix de Poésie « Max-Firmin Leclerc » (Ce prix, doté par la volonté du regretté poète perpignanais Max-Firmin Leclerc, aujourd'hui perpétué par son fils, Patrice, couronne un recueil, inédit ou édité dans les 5 ans, construit dans le plus pur respect de la langue française, toutes formes poétiques admises. **Lauréat unique.** *Grand Prix* : 300 ou 500 € selon la qualité appréciée par le donateur).

Le grand prix a été attribué conformément au règlement par la Société civile familiale perpétuant le mécénat Max-Firmin Leclerc après présélection par le jury des quatre manuscrits bénéficiant de la meilleure évaluation.

- **Grand Prix 2016**

Nicole MÉTIVIER (54600 Villers-lès-Nancy) pour son recueil « Au fil des mots, du temps et de la poésie » avec attribution d'un chèque de 500€

Les autres finalistes au prix étaient, par ordre alphabétique, Monsieur Barnabé LAYE, Monsieur Jean MORAISIN et Monsieur Gérard MULLER que nous félicitons chaleureusement pour avoir atteint ce niveau de la compétition.

Grand Prix de Poésie Henry Meillant

- **Diplôme d'honneur** remis en lieu et place de premier prix non cumulable avec le premier prix Wilfrid Lucas à **Nicole MÉTIVIER** pour son recueil « Sens et non sens de la vie ».
- **Diplôme d'honneur** remis en lieu et place de premier prix non cumulable avec le premier prix Wilfrid Lucas à **Armand BÉMER** pour son recueil « Comme un vitrail de mots ».
- **Deuxième Prix ex aequo**
Gérard MULLER (31750 Escalquens) pour son recueil « A la vie, à la mort ».
- **Deuxième Prix ex aequo**
Nicole BARDIN-LAPORTE (54600 Villers-lès-Nancy) pour son recueil « Entre chien et loup ».

Grand Prix de Poésie mystique « Pierre Dabin »

- **Grand Prix 2016**
Maeva RAJAONAH (42000 Saint-Etienne), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « Depuis qu'elle est partie ».
- **Premier Prix**
Yves ROUSSEAU (49100 Angers), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « L'après de tout ».
- **Deuxième Prix ex aequo**
Sébastien MAYOT(42000 Saint-Etienne), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « Le Veilleur ».
- **Deuxième Prix ex aequo**
Patrick de LARY de LATOUR (32390 Niramont-Latour), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « Chemin intérieur ».

Grand Prix du Jury

- **Grand Prix 2016**
Didier BOUROTTE (75018 Paris), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « Les étoiles de la boue ».
- **Premier Prix**
Marie-Claire MELCHIOR (69380 Dommartin), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « Au-delà des mots ».
- **Deuxième Prix ex aequo**
Alice DEVERRE (86000 Poitiers), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « Un jardin du passé ».
- **Deuxième Prix ex aequo**
Sébastien MAYOT (42000 Saint-Etienne), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « L'araignée moderne ».
- **Diplôme d'honneur**
Yves ROUSSEAU (49100 Angers), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « Flamme, valse ma belle ».
- **Diplôme d'honneur**
Patrick de LARY de LATOUR (32390 Niramont-Latour), le jury ayant remarqué plus particulièrement sa poésie « La Beauté, Un Rêve ».

Grand Prix spécial de la SPAF (Réservé cette année aux romans de fiction et aux nouvelles, à l'exception des biographies et autobiographies)

- **Grand Prix 2016**

Gérard MULLER (31750 Escalquens) pour son roman « Les lauzes de Jujols ». Remise d'un chèque de 125€

Nous rappelons aux lauréats des **Grands Prix et Premiers Prix** « *Wilfrid Lucas* », « *Jenny-Alpha & Noël-Henri Villard* », « *Art & Poésie* » et, en cas d'édition, « *Max-Firmin Leclerc* » qu'ils sont autorisés à ceindre les œuvres *primées* d'une des deux bandes suivantes indiquant :

soit « **Grand Prix** (indiquer le titre du prix) **2016 de la S.P.A.F.** »

soit « **Premier Prix** (indiquer le titre du prix) **2016 de la S.P.A.F.** »

Le Président et le Conseil d'Administration de la S.P.A.F. ainsi que les membres du jury des Grands Prix de Poésie félicitent chaleureusement l'ensemble des lauréats 2016 et leur fixent rendez-vous l'année prochaine, ainsi qu'à l'ensemble des candidats, pour de nouvelles joutes poétiques et l'établissement d'un nouveau palmarès !

LES GRANDS PRIX 2017
Le règlement des Grands Prix de Poésie 2017 pourra être demandé à partir du 20 décembre 2016 à : Jean-Jacques CHIRON président de la SPAF (courriel : jeanjacqueschiron@orange.fr) ou Gérard DALSTEIN, président du jury (courriel : dalstein.gerard@laposte.net) Visitez également notre blog : www.spafp.net En cas de difficulté pour l'obtenir par la voie numérique, il pourra être demandé par courrier postal à Gérard DALSTEIN, 10 allée Van Gogh. 54600 VILLERS-LES-NANCY en joignant une enveloppe timbrée affranchie au tarif en vigueur (tarif appliqué entre 20 et 100g)

Le présent document contient 4 pages